

# Diplôme universitaire de droit équin

N° SIRET : 401.388.962.00029 / Code APE : 913E

Hôtel Burgy - 13, rue Pierre Bernardaud - 87100 LIMOGES

Déclaration d'activité de formation enregistrée sous le numéro 74.87.01052.87 auprès du Préfet de Région du Limousin

[droitequin@gmail.com](mailto:droitequin@gmail.com)

[www.institut-droit-equin.fr](http://www.institut-droit-equin.fr)

[Version du 14/02/2023]

# OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le DU de droit équin permet à tous ses stagiaires d'atteindre **deux types d'objectifs**.

## . Objectifs opérationnels :

- mettre en application des connaissances juridiques et pratiques en droit équin afin de répondre aux besoins des professionnels du cheval,
- mettre en application des connaissances acquises sur la filière équine,

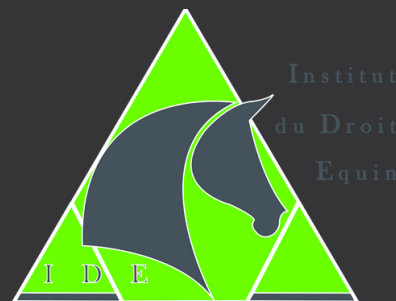
## . Objectifs « filière » :

- contribuer à la sécurisation de la filière équine grâce à la mise en place de bonnes pratiques juridiques,
- intégrer et contribuer au développement d'un réseau de « spécialistes » en droit équin,
  - participer à la promotion et à la diffusion du droit équin,
- contribuer à la reconnaissance du droit équin comme spécialité juridique à part entière.



# ORGANISATION LOGISTIQUE ET PEDAGOGIQUE DE LA FORMATION

- Diplôme de niveau bac +4,
- Format adapté aux contraintes professionnelles des stagiaires : 10 sessions (d'une durée de 2 ou 2,5 jours chacune) réparties sur 2 années universitaires organisées dans des lieux emblématiques du monde du cheval,
- 150 heures de formation au total,
- Une équipe pédagogique composée d'universitaires et de professionnels (du droit et/ou du cheval) soit un important réseau d'experts mettant compétence technique, juridique, expérience et passion du cheval au service du droit équin.



# PUBLIC DE LA FORMATION

En formation initiale, permanente ou continue, le DU s'adresse aux personnes **souhaitant approfondir ou développer leur connaissance et leur pratique** du droit équin.

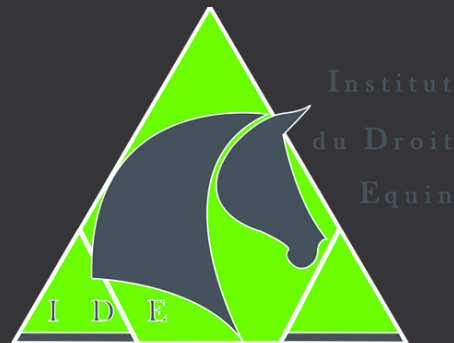
**La formation ne s'adresse pas aux juristes déjà « experts » en droit équin.**

*Juristes : avocats, juristes, magistrats, experts judiciaires, notaires, étudiants en droit...*

*- Professionnels de la filière cheval : vétérinaires, professionnels du cheval, représentants ou salariés d'une institution de la filière, assureurs, experts comptables...*

La sélection des candidats par le jury doit permettre de constituer une promotion d'une **vingtaine de stagiaires composée de professions diverses** : juristes et non juristes.

Le métissage des profils est indispensable car il contribue à la richesse des débats et des échanges, il permet d'identifier les problématiques de terrain et d'y apporter les réponses juridiques adaptées.



# MODALITES DE SELECTION DES STAGIAIRES

**Pour déposer sa candidature :** être titulaire d'un diplôme de niveau bac +3 minimum.

*A titre exceptionnel, et par l'intermédiaire de la validation des acquis, les candidats ne satisfaisant pas à cette condition de diplôme mais justifiant d'une expérience professionnelle suffisante peuvent être admis à se porter candidat.*

**Pour intégrer le diplôme universitaire de droit équin :** réussir avec succès les 2 phases de sélection : dossier et entretien de motivation.

**Dates et délais :**

- entre le 15 mars et le 15 mai 2023 : envoi du dossier de candidature
- entre le 1er juin et le 10 juillet 2023 : sélection, convocation et présentation à l'entretien de sélection
- 30 juillet 2023 au plus tard : résultats admission



# COÛT ET MODALITES D'INSCRIPTION

**Coût de la formation :** 3500 euros par année universitaire soit 7000 euros pour les 2 années de formation.  
*(hors droits de scolarité annuels)*

*Possibilité de prise en charge totale ou partielle par l'employeur ou par un organisme habilité par les dispositifs de formation continue à l'initiative de chaque candidat. [Un service de l'Université vous assiste dans vos démarches (coût compris dans le montant des droits d'inscription).]*

*Frais de déplacement et d'hébergement restant à la charge de chaque stagiaire.*



# Contactez-nous pour plus d'informations:



Christian BEUCHER et Charles DUDOGNON, co-Présidents

Claire BOBIN et Laurie BESSETTE, salariées

Centre de Droit et d'Economie du Sport  
Hôtel Burgy  
13, rue Pierre Bernardaud  
87100 LIMOGES

Tél. : 05.55.45.76.30 / 05.55.45.76.33

[droitequin@gmail.com](mailto:droitequin@gmail.com)

[www.institut-droit-equin.fr](http://www.institut-droit-equin.fr)



Suivez-nous sur les réseaux sociaux :



Institut du Droit Equin



@IDE\_droitequin



IDE Institut du droit équin